

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 décembre 2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCIT, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 53, 51, 52, 49, 50

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 00h15.

Étaient présents : **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°2), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n°39 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°34 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°48 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°19 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir de la question n°2), **Chaleze :** M. René BLAISON **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagny :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** Mme Laëtitia LAROCHE, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'à la question n°39 incluse), **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET (à partir de la question n°2), **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY (à partir de la question n°20), **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°7 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vieilley :** M. Franck RACLOT

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** Mme Nathalie BOUVET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINÉAU, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Châtillon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER, **Merrey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Novillars :** M. Bernard LOUIS, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Marie LAMBERT

Procurations de vote : Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF, Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°40), Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°5), M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN, Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°35), Mme Karima ROCHDI à M. Laurent CROIZIER, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL (à partir de la question n°20), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT, Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY, M. Alain BLESSEMILLE à Mme Anne VIGNOT, M. Philippe SIMONIN à M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Catherine BOTTERON à M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET à M. Yves GUYEN, M. Bernard LOUIS à M. Fabrice TAILLARD, M. Daniel GAUTHEROT à M. Gilles ORY, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n°1 incluse), M. Patrick AYACHE à M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU (jusqu'à la question n°19 incluse), M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoît VUILLEMIN à M. Jean-Paul MICHAUD (à partir de la question n°8), M. Jean-Claude CONTINI à M. Franck RACLOT

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2023

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Mme Marie LAMBERT comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil de Communauté du 09 novembre 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de communauté prend connaissance de l'état des décisions du Bureau dans le cadre de ses délégations du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Désignation de nouveaux représentants au sein de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Mme Catherine BARTHELET et M. Nathan SOURISSEAU, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote

Le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation de M. Nathan SOURISSEAU pour représenter GBM en tant que titulaire et Mme Catherine BARTHELET pour représenter GBM en tant que suppléante au sein de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

5. Décision modificative n°3 de 2023

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les propositions de Décision Modificative n°3 pour 2023,
- approuve l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2023.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 100

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

6. Ressources budgétaires pour 2024 – Fixation de divers tarifs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les propositions de tarifs de mise à disposition de matériel événementiel pour l'année 2024,
- les propositions de tarifs de livraison d'eau potable pour l'année 2024,
- les projets de tarifs en eau et en assainissement collectif applicables à compter du 1^{er} janvier 2024,
- les propositions des autres tarifs applicables en 2024,
- les propositions de tarifs liés à la gestion des déchets pour 2024,
- les propositions de tarifs en matière de mobilités pour l'année 2024,
- les propositions de tarifs crématoriums pour l'année 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Actualisation des taux de fonds de concours calculés en fonction des indicateurs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'actualisation à partir du 1^{er} janvier 2024 :

- des taux de fonds de concours versés par les communes à GBM pour la requalification/création de voirie, avec une extension du dispositif aux opérations d'extension du réseau électrique,
- des taux de fonds de concours versés par GBM aux communes dans le cadre du Fonds Climat et du Fonds d'équipement aux équipements communaux à rayonnement de bassin de vie.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Rapport social unique

Conformément à l'article L 231-4 du code général de la fonction publique, le Conseil de Communauté est informé de l'alimentation du RSU et la possibilité de consultation de cette base de données.

9. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions définies dans le rapport au profit des fonctionnaires et contractuels de droit public.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Révision des Autorisations de Programme (AP), Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision et la programmation des crédits de paiement des AP/CP suivantes :

- « PNRU 2016-2024 » ;
- « CAMPUS » ;
- « Grande Bibliothèque » ;
- « Aides à la pierre » ;
- « Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2026 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée des crédits d'investissement 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Dotation de Solidarité Communautaire 2023 – Volet CNle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la validation de la modification du règlement annexée au rapport ;
- le montant du volet Cartes Nationales d'Identité électroniques à hauteur de 79 930 € ;
- le montant global de la Dotation de solidarité communautaire 2023 fixé à 4 202 953 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Validation du rapport de la CLECT

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2023, et la part de ces services supportée par la Ville de Besançon pour ce même exercice, à savoir 19 898 649 € au titre des services communs et 679 723 € au titre du service Autorisations du droit des sols (ADS) ;
- les modalités et résultats du calcul du coût prévisionnel des services communs pour 2024, et le montant prévisionnel des services supporté par la Ville de Besançon pour 2024 :
 - services communs : 20 225 680 €,
 - service Autorisation du droit des sols (ADS) : 699 757 € ;
- les ajustements en 2024 des attributions de compensation liés à la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie pour un montant de - 10 945,66 € en fonctionnement et - 36 727,70 € en investissement ;
- les ajustements en 2024 des attributions de compensation liés à la variation du bonus soutenabilité, conformément au principe validé par la CLECT du 31 mars 2022, pour un montant total de - 12 000 € en investissement ;
- les ajustements en 2024 des attributions de compensation liés à la fin du bonus état de chaussée, conformément au principe validé par la CLECT du 26 septembre 2019, soit - 198 881,91 € en investissement ;

- les ajustements en 2024 des attributions de compensation liés au transfert des crématoriums des communes d'Avanne-Aveney (- 15 563,20 € en fonctionnement) et de Besançon (- 19 730,90 € en fonctionnement).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14.Exercice 2024 – Attributions exercées par délégation du Conseil de Communauté – Autorisation de principe accordée à la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités d'exercice de la délégation accordée à Mme la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette jusqu'à la fin de l'exercice 2024 dans les conditions mentionnées dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15.Passage au référentiel comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 – Adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier Validation des règles et durées d'amortissement

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024 sur le budget principal ainsi que les budgets annexes de gestion des zones d'activité économique : Zone d'activité du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul, Aire Industrielle de Besançon Ouest et Autres Zones d'Activités Economiques,
- adopte le Règlement Budgétaire et Financier joint en annexe 1 au présent rapport, qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2024 avec la mise en place du Référentiel M57,
- valide les durées et règles d'amortissement pour Grand Besançon Métropole exposées dans le rapport et en annexe 2.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16.Actualisation de la liste des emplois permanents – Grand Besançon Métropole Suppression d'un emploi d'attaché (chef de service Conseiller aux études) et création d'un emploi de rédacteur (chef de secteur) au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional

M. Anthony POULIN (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- adopte la création d'un emploi de rédacteur (chef de secteur) et la suppression d'un emploi d'attaché (chef de service conseiller aux études) au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional,
- adopte l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de la création et du recalibrage intervenants sur le budget principal,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

17.Participation aux frais de repas du personnel – Renouvellement de la convention de partenariat avec la structure de restauration Les Tables d’Uzel

Mme Claudine CAULET (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention avec Les Tables d’Uzel ;
- autorise Mme la Présidente ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

18.Fournitures de carburants Signature de l’accord intégrant l’acquisition de l’HVO

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à :

- signer l’accord-cadre avec les attributaires retenus,
- procéder au règlement des coûts incombant à GBM,
- encaisser les titres correspondants émis à l’encontre des membres du groupement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

19.Acquisition de mobilier – Autorisation de signature de l’accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l’accord-cadre relatif à l’acquisition de mobilier,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le lot n° 3 de l’accord-cadre avec l’attributaire retenu.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°03 : Cohésion et solidarités, habitat, logement et contrat de ville

20.Adoption du Programme Local de l’Habitat 2024-2029

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l’adoption du Programme Local de l’Habitat 2024 – 2029 intégrant des modifications consécutives aux recommandations formulées par l’Etat en bureau du CRHH du 17 octobre 2023, modifications mineures ne remettant pas en cause l’économie générale du document.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 107 Contre : 0 Abstentions : 3 Conseiller intéressé : 0

21.Logements sociaux réservés : passage à la gestion en flux et dispositif de gestion intercommunale

Mmes Aline CHASSAGNE (1) et Marie ETEVENARD (1) et MM. René BLAISON (1), Saïd MECHAI (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les conventions à conclure entre GBM et chacun des bailleurs du territoire jointes au rapport,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer lesdites conventions,
- se prononcer sur la gestion intercommunale des réservations au sein de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

22.AC.V – Convention Action Cœur de Ville – Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – Avenant n°4 : Action Cœur de Ville 2

A la majorité des suffrages exprimés (11 contre et 11 abstentions), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°4 à la convention pluriannuelle d'Action Cœur de Ville – Opération de Valorisation du Territoire,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°4 d'Action Cœur de Ville – Opération de Valorisation du Territoire annexée au rapport.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 88

Contre : 11

Abstentions : 11

Conseiller intéressé : 0

23.Prolongation pour 2024 des conventions-cadres de partenariat avec les Maisons de quartier associatives

MM. Hasni ALEM (2) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prolongation pour un an des conventions-cadres de partenariat avec les 4 Maisons de quartier associatives pour l'année 2024,
- se prononce favorablement sur les avenants correspondants joints au rapport,
- autorise M. le 1^{er} Vice-Président, ou son représentant, à signer les avenants correspondants respectivement avec l'ASEP, le Comité de quartier Rosemont / St-Ferjeux et la MJC Palente,
- autorise M. le 1^{er} Vice-Président, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant avec la MJC Clairs-Soleils, sous réserve du respect par l'association de ses obligations réglementaires et engagement contractuels (cf. article 11 de la convention-cadre 2019-2023), à savoir la transmission à la Ville :
 - du rapport d'activité 2022,
 - du rapport financier 2022 intégrant les comptes annuels certifiés et les balances générales et analytiques,
 - du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022 et du rapport spécial 2022 du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures

24.Avenant n°15 à la délégation de service public des lignes de cœur de l'agglomération du réseau de transport public GINKO – Evolution du service Ginko Vélo

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°15 à la délégation de service public des lignes de cœur de l'agglomération du réseau de transport public Ginko,

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°15 annexé au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. Convention pour la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux de requalification de la RN57 dans la traversée du hameau de Cayenne dans le cadre de la mise à 2 X 2 voies de la RN57 entre l'échangeur de la RD1 et l'échangeur de Devecey

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir et ses avenants éventuels,
- prend toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

26. Intégration dans le Domaine Public Communautaire d'un barreau routier situé sur la commune de Miserey Salines

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'intégration en l'état de ce barreau routier dans le Domaine Public Communautaire,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à valider l'intégration en l'état de ce barreau routier dans le Domaine Public communautaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**27. « Réalisation d'un cheminement cycles et piétons reliant Beure à l'Eurovéloroute 6 »
Convention d'occupation du domaine public routier entre l'Etat et GBM**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'occupation du domaine public routier entre la CUGBM et l'Etat,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

28. Mise à disposition de services de Grand Besançon Métropole à la Ville de Besançon suite au transfert de personnels de la compétence Voirie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la mise à disposition de services de Grand Besançon Métropole à la Ville de Besançon suite au transfert de personnels de la compétence Voirie,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

29. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications chemin de la Charrette à Chevroz

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité,
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis dans le rapport,
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport,
 - o la convention financière jointe au rapport relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

30. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications chemin de Bellevue à Châtillon-le-Duc

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité,
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis dans le rapport,
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport,
 - o la convention financière jointe au rapport relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération,
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

31. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications rue de la Mairie et Grande Rue à Saône

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité,
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis dans le rapport,
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport,
 - o la convention financière jointe au rapport relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération,
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

32. Autorisation donnée à la Présidente de signer les conventions de fonds de concours Programme 2023 complémentaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'autorisation donnée à Mme la Présidente pour signer les conventions en lien avec les fonds de concours inventoriés dans la présente délibération,

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions en lien avec les fonds de concours inventoriés dans la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

33. Convention pour participation financière de l'entreprise BOURGEOIS Sécurisation de la traversée de la rue de Trépillot à Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention avec l'entreprise BOURGEOIS,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

34. Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la Ville de Besançon à GBM dans le cadre des travaux de voirie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention relatif à l'attribution d'un fonds de concours de la Ville de Besançon à Grand Besançon Métropole,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

35. Lancement d'une opération d'aménagement et création d'une ZAC sur la commune de Marchaux-Chaudefontaine : ouverture et modalités de la concertation préalable et de la participation du public

A l'unanimité des suffrages exprimés (22 abstentions), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de l'opération d'aménagement de la ZAE de Marchaux-Chaudefontaine via une procédure de ZAC,
- se prononce favorablement sur l'ouverture de la concertation préalable au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme,
- se prononce favorablement sur la poursuite des acquisitions foncières sur la zone de projet actualisée.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 88

Contre : 0

Abstentions : 22

Conseiller intéressé : 0

36. Exercice de la compétence en matière de ZAE – Modification du périmètre de la ZAE Champs Chevaux

A l'unanimité des suffrages exprimés (22 abstentions), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la régularisation du périmètre de la ZAE de Champs Chevaux,
- valide le transfert de compétences de la commune à GBM, pour le linéaire du chemin des Champs Michel inclus dans la ZAE, après accord de la commune de Saint-Vit.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 88

Contre : 0

Abstentions : 22

Conseiller intéressé : 0

37.Zones d'activités économiques de Madeleine BRES – BESANCON Vente d'assiette foncière pour l'implantation du Siège de JPR INVEST

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur :
 - o l'acquisition par GBM à la Ville de BESANCON d'une emprise d'environ 5 498 m² à prendre dans la parcelle cadastrée section MY n° 298, correspondant au dernier lot commercialisable du lotissement d'activités économiques Madeleine Brès, aux conditions énoncées dans le rapport,
 - o la cession par GBM à la société JPR Invest ou à toute personne morale ou physique s'y substituant d'une emprise d'environ 5 498 m² à prendre dans la parcelle cadastrée section MY n° 298, correspondant au dernier lot commercialisable du lotissement d'activités économiques Madeleine Brès, aux conditions énoncées dans le rapport.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les actes relatifs à ces transactions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sports

38.CRR – Projet d'établissement 2024-2027

M. Anthony POULIN (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le projet d'établissement 2024-2027 du Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

39.CRR – Demande de renouvellement de classement

M. Anthony POULIN (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la demande de renouvellement de classement du Conservatoire à rayonnement régional de Grand Besançon Métropole pour les spécialités musique, danse et art dramatique,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tout document relatif à la constitution et à la transmission de cette demande de renouvellement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

40.Présentation du rapport annuel d'accessibilité 2022

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'accessibilité 2022.

41. Attribution d'avances de subventions aux écoles de musique Attribution d'une subvention à l'association Le Bastion pour la déconstruction d'un poteau Annulation d'une subvention

M. Hasni ALEM (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de cinq subventions, en tant qu'avances sur les subventions 2024, d'un montant total de 86 130 € dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musique, réparties comme suit :
 - o 17 226 € à AMUSO,
 - o 17 226 € au CAEM,
 - o 17 226 € à l'Ecole de musique du Plateau,
 - o 17 226 € à l'EMICA,
 - o 17 226 € à la MJC Palente Orchamps,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions avec AMUSO, le CAEM, l'Ecole de musique du Plateau, l'EMICA, la MJC Palente Orchamps.
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention complémentaire de 15 000 € à l'association Le Bastion dans le cadre du fonds de concours Musiques Actuelles ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention d'attribution d'une subvention à l'association « Le Bastion » pour libérer le cône visuel devant l'espace scénique de la salle de restitution et de répétition en conditions scéniques.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

42. Conventions avec différents partenaires dans le cadre du plan d'action Arcier 2023-2026

Mmes Frédérique BAEHR (2), Catherine BARTHELET (1), Pascale BILLEREY (2), Karine DENIS-LAMIT (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Ludovic FAGAUT (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Anthony POULIN (2), Yannick POUJET (2) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les cinq conventions avec les partenaires dans le cadre du plan d'action d'Arcier,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 15

43. Convention de partenariat entre la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole et l'UFR SJEPEG de l'Université de Franche-Comté

Mmes Frédérique BAEHR (2), Catherine BARTHELET (1), Pascale BILLEREY (2), Karine DENIS-LAMIT (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Anthony POULIN (2), Yannick POUJET (2) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention pour la réalisation d'une étude sociologique auprès des agriculteurs engagés PSE,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 14

44. Accord-cadre relatif à des missions d'assistance technique, de maintenance et d'amélioration sur les automatismes et installations électriques des équipements industriels Autorisation de signature

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué à l'entreprise retenue.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

45. Accord-cadre relatif à la fourniture de charbons actifs pour le traitement de l'eau potable et des gaz en assainissement Autorisation de signature

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le lot n°1 de l'accord-cadre attribué aux entreprises retenues. Le lot 2 entre, quant à lui, au vu de son estimation, dans le champ des délégations du Conseil de Communauté à la Présidente par délibération en date du 27 mai 2021.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

46. Soutien à l'Etablissement Français du Sang : Etude sur l'opportunité d'une éventuelle création de site de bioproduction dans les biothérapies innovantes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 50 000 euros à l'EFS,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

47. Action recherche et innovation – Modalités du Fonds Régional pour l'Innovation (FRI) 2023-2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention relative au Fonds Régional pour l'Innovation 2023-2025 jointe à la délibération,
- se prononce favorablement sur un abondement par Grand Besançon Métropole au Fond Régional pour l'Innovation à hauteur de 100 000 € en 2023,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

48. Association Fabrique Numérique Besançon Subvention au soutien de son programme d'actions sur la filière numérique

MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (2) et Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 euros à l'association Fabrique Numérique Besançon pour son programme d'actions sur la filière du numérique,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

49. Participation de GBM dans la Société de Projet Nancr'Eole

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

M. Vincent FIETIER (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés (24 contre et 31 abstentions), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise de participation dans le capital social de la SAS Nancr'Eole à hauteur de 2,5 % et selon les conditions définies dans les Statuts et le Pacte d'Associés,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à :
 - o signer le bordereau de cession et formulaire cerfa, pour l'acquisition de 250 actions d'une valeur nominale de 1 euro, soit un prix 250 euros,
 - o signer les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 51 Contre : 24 Abstentions : 30 Conseiller intéressé : 1

50. Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la mise en place de deux unités de méthanisation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le lancement de l'AMI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

51. Modification du fonds climat de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modifications apportées au règlement du fonds Climat.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

52. Débat sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe d'un débat en conseil communautaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

53.Fonds climat : attribution de fonds de concours à la commune de Pirey

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours à la commune de Pirey :
 - 6 795 € pour l'aménagement des parties de deux boucles de running situées à Pirey,
 - 6 549 € pour le projet de restauration de la chapelle rue du moulin.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 21 DEC. 2023

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe du service Gestion des Assemblées

Anne COLLIN

